

# **SEANCE DU 05 MARS 2020**

L'an deux mil vingt, le cinq mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du vingt-quatre février deux mil vingt, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur LEPETIT Pascal, Maire.

**Etaient présents** : Pascal LEPETIT, Christian DEHON, Catherine PATUREL, Madeleine BRETAGNE, Alain SCHIRRER, Marie-Anne NOE, Sylvie COURTEILLE, Jean-Claude FOULARD, Floréa IONITA, Thierry LIPCZAK, Aurélie LE DOUJET, Dominique LEMAIRE-VEHENT, formant la majorité des membres en exercice.

**Etaient absents excusés** :

**Etaient absents** : Manuel ESMERADO, Isabelle MASTRIPPOLITO,

Catherine PATUREL a été élue secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants : 12

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité des membres présents

Le maire demande l'ouverture de la séance à 19 h 00

## **ORDRE DU JOUR**

- Approbation du Compte administratif 2019
- Approbation du Compte de gestion 2019 – Trésorerie
- Demande de subvention C.F.A.I.E.
- Affaires diverses

## **COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET COMMUNAL** - N° 06

L'ensemble des résultats, en section de fonctionnement est en excédent de 376 574.59 € et en section d'investissement, en excédent de 145 918.64 € dont 5 573.22 € de dépenses de restes à réaliser.

Le Conseil municipal arrête les résultats définitifs à la majorité (10 voix pour 1 voix contre F. IONITA). Monsieur le Maire s'étant retiré.

## **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION COMMUNAL 2019 DRESSÉ PAR LE RECEVEUR** – N° 07

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019, le Conseil municipal déclare à la majorité (10 voix pour 1 voix contre F. IONITA) que le compte de gestion 2019 du budget communal dressé par le receveur n'appelle ni observation ni réserve et que les comptes sont identiques au Compte administratif.

## **DEMANDE DE SUBVENTION : C.F.A.I.E.** - N° 08

Le Centre de Formation d'Apprentis Interconsulaire de l'Eure Val de Reuil demande une participation financière pour un enfant d'Oulins. Le coût total s'élève à 70 € pour l'année 2019-2020.

Après en avoir délibéré, les membres présents du Conseil Municipal, à la majorité (11 voix contre, 1 abstention F. IONITA) refusent de verser la participation financière directement à l'établissement.

## **TOUR DE TABLE**

F.IONITA souhaite que la courtoisie perdure quoi qu'il advienne.

A. LE DOUJET, Sylvie COURTEILLE et Jean-Claude FOULARD remercient l'équipe pour ces 6 années passées et pour le travail accompli.

A. SCHIRREY a participé pendant deux mandats au travail très enrichissant de l'équipe et constate l'évolution constante et rapide des lois, des normes, des réglementations auxquelles il a fallu s'adapter en 12 ans de vie politique.

M. BRETAGNE, C. PATUREL, C. DEHON et T. LIPCZAK sont heureux de leur expérience d'élus.

M-A.NOE est ravie d'avoir travaillé pendant six ans et regrette de devoir arrêter ses fonctions pour des raisons personnelles.

## **LA PAROLE EST DONNEE AU PUBLIC**

J-N WUILLEMIER remercie le conseil municipal pour le travail accompli au cours de ce mandat et du respect de son engagement à ne pas augmenter les taux des impôts locaux. M le Maire lui rappelle qu'en 2008 et 2014 il s'était engagé avec son équipe à ne pas augmenter les taux d'impôt et qu'ils ont tenu leur promesse.

P. LEPETIT remercie son équipe pour la qualité de son travail, son investissement pour le bien de la commune, sa confiance, son soutien et qu'il est fier de sa mandature. Malgré la baisse de 63 000 € annuel de dotation depuis 2012 jusqu'en 2017, la diminution des recettes a été contenue dans l'ensemble des budgets. Il souhaite le meilleur pour l'avenir et pense qu'ils ont rempli leur mission et peuvent se retirer la tête haute. Il remercie M. WUILLEMIER pour le contenu de son intervention.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 H 00

Le Maire  
Pascal LEPETIT,

Le Secrétaire,  
Catherine PATUREL,